

Programme de cours du Bachelier en Droit

AGENCEMENT PAR UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) ET PAR ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (ACTA)

UE DU BLOC 1	UE DU BLOC 2	UE DU BLOC 3
INTRODUCTION AU DROIT  5 - Sources et principes du droit - Principes de droit pénal	RÉSOLUTION DE CONFLITS 5 - Droit judiciaire et Droit International privé - Modes alternatifs de résolution de conflit - MARCs	L'EUROPE : DROIT ET VALEURS  5
DROIT DES OBLIGATIONS 5	DROIT DES BIENS ET TP 5 - Droit des biens - TP de droit des biens	DROIT DU TRAVAIL ET GESTION DU PERSONNEL 5 - Droit du travail - Gestion du personnel (EN)
DROIT CONSTITUTIONNEL 5	ASSURANCES ET RESPONSABILITÉ 5 - Droit des assurances - Droit de la responsabilité civile	FISCALITÉ 5 - Impôt des personnes physiques – IPP - Taxe sur la valeur ajoutée – TVA
DROIT DE L'ENTREPRISE 5	DROIT DES SOCIÉTÉS 5	PROFESSENEEL ONTWIKKELINGSPLAN  5 ou ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES
DROIT DE LA FAMILLE 5 - Droit des personnes et des familles - Droit patrimonial de la famille	ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 5 - Droit international et européen - Expérience internationale	OPTION 10 DROIT CIVIL ET DROIT PÉNAL ou DROIT, ENTREPRENEURIAT ET TRANSITION 
MÉTHODOLOGIE JURIDIQUE ET TP  5	INTRODUCTION AU DROIT DU TRAVAIL ET DROIT SOCIAL 5 - Introduction au droit du travail - Droit social	ou DROIT DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE 
ANGLAIS  5	DROIT ADMINISTRATIF 5	ou DROIT PUBLIC
NÉERLANDAIS ou NÉERLANDAIS DÉBUTANT 5	DROIT DES CONTRATS  5	STAGE 14 TFE  16
COMMUNICATION  5	ANGLAIS JURIDIQUE  5 - Anglais juridique I - Anglais juridique II	
ETHIQUE, DROIT ET SOCIÉTÉ  5	NÉERLANDAIS JURIDIQUE  5 - Néerlandais juridique I - Néerlandais juridique II	
COMPTABILITÉ 5	ou NÉERLANDAIS DÉBUTANTS II	
OUTILS NUMÉRIQUES ET DE GESTION I 5 - Mathématiques financières - Informatique 	OUTILS NUMÉRIQUES ET DE GESTION II 5 - Informatique juridique, données personnelles et intelligence artificielle  - Gestion financière	
	ENTREPRISE ET TRANSITION  5 - Economie et Transition - Organisation de l'entreprise (EN)	

Nbre ECTS
1 ECTS représente 30 heures de travail pour l'étudiant

Z

AXE TRANSITION
UE et/ou ACTA axés sur la transition



AXE IA
UE et/ou ACTA axés sur l'intelligence artificielle

IA